



Premier Ministre

Ministère de l'économie, du redressement productif et du numérique

*La Commissaire générale à l'égalité
des territoires*

*Le Directeur général de la compétitivité,
de l'industrie et des services*

0 0 0 7 2 2

Paris, le 0 1 JUIL. 2014

Monsieur le Président,

À la suite de l'évaluation réalisée en 2012 à l'issue de la deuxième phase de la politique des pôles de compétitivité, le Pôle Xylofutur a été classé parmi les pôles « moins performants ».

Vous avez conduit en 2013 un plan d'action qui a engagé le pôle dans une dynamique visant à améliorer son impact au profit de la compétitivité de ses membres et de son territoire.

Au vu des efforts et des réalisations concrètes qui ressortent du bilan du plan d'action, en particulier en matière de labellisation de projets, nous avons le plaisir de vous informer, au nom du comité de pilotage de la politique des pôles de compétitivité, que le label du pôle est maintenu.

Il vous appartient dorénavant de transmettre un projet de contrat de performance en vue de sa validation.

À cet égard, nous attirons votre attention sur l'importance que revêt la transition vers la nouvelle phase qui doit conduire à concrétiser le concept d'usine à produits.

Votre réflexion stratégique étant déjà largement engagée, nous vous prions de bien vouloir nous soumettre une première version de ce contrat avant le 15 juillet 2014.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Marie-Caroline BONNET-GALZY

Pascal FAURE

Monsieur Tanguy MASSART
Président
Pôle Xylofutur
Campus Bordeaux Sciences Agro
1 cours du Général de Gaulle - CS40201
33175 GRADIGNAN

Copie : Monsieur le Préfet de la région Aquitaine
Monsieur le Président du conseil régional d'Aquitaine